

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

No.

Objet:

Innece

Expédié le 24/13

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un ~~tableau~~ tableau.....
attribué à M. de la Harpe par le Roy.

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de cette acquisition, la somme de 8000 fr.

Veuillez ~~parvenir au secretariat des huissiers~~
 demain matin ~~mercredi pour nous faire~~ ~~pour nous faire~~ ~~pour nous faire~~
 accepter ~~eventuellement la réduction~~
 de prix proposée et agréer, M^{re}.....
 l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

7
Louvain 30 Janvier 1914

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 28 et de vous
prier en conséquence de
vouloir bien me renvoyer
le tableau enbulleté dans
un carton comme je vous
l'avais adressé.

Veuillez agréer, Monsieur
le Secrétaire l'assurance

de ma considération
Distinguée

E. de Becker

Juge au Tribunal de
1^{re} instance

19. Place du Temple
Louvain

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9681

Bruxelles, le 28 janvier 1914

Monsieur

le 29.1.14
5265/21
ent

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège dans sa dernière séance a décidé qu'il n'y avait pas lieu de donner suite aux négociations commencées en vue de l'achat du tableau attribué à Van Reygerwael et qui faisait l'objet de votre lettre du 7 de ce mois.

Veuillez, Monsieur, nous donner des instructions pour le renvoi de l'ouvrage et agréer l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

bil. 299

LOUVAIN, LE

7 Janvier 1914

19, PLACE DU PEUPLE

Monsieur le Secrétaire,

Vous confirmant notre
communication téléphonique
de ce matin, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que
je suis obligé à ce jour à la
Commission des Mœurs, représentant
le prix de dix mille francs, le
tableau qui m'a été adressé : "J.
Téroux. Lequel M. Téroux m'a fait
1541" et que j'ai adressé à M.
le Président de la Commission des
Mœurs le 3 Décembre d^r.

à Monsieur Tereux. Secrétaire
Secrétaire de la Commission des Mœurs

Veuillez agréer, Monsieur
le Secrétaire, l'assurance
de ma haute et très
Distinguée

E. de Becker

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9631

Bruxelles, le 30 décembre 1953

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire con-
naître que la Commission ^{a décidé de} ne consent pas à
dépasser la somme de 10.000 francs ^{pour} ~~qu'elle~~
~~elle ait été à la suite de propositions contenues dans notre~~
~~elle avait proposé par lettre du 9 et~~
l'acquisition du tableau attribué à M. V. R.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
nos sentiments très distingués

Le Secrétaire

expédié
3-1-54

RJ

A. LAMBEAUX

TABLEAUX, OBJETS D'ART

ET ANTIQUITÉS

BRUXELLES, LE 10 X^{bre} 1913

33-35, Rue de Loosum

Monsieur Fierens-Gevaert
Secrétaire de la Commission directrice
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
de Belgique
(Bruxelles)

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre honorée
lettre d'hier, et en suite de l'entretien que
j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous ce matin,
je consens à diminuer mon prix à F. 11.000,-
pour le tableau en question - Je regrette
ne pas pouvoir descendre d'avantage.

Veuillez entretemps agréer, Monsieur
le Secrétaire, mes salutations distinguées.

A. Lambeaux

La commission
ne consent pas
à dépasser la
somme de 10.000 fr

A. LAMBEAUX

TABLEAUX, OBJETS D'ART

ET ANTIQUITÉS

33-35, Rue de Loxum

BRUXELLES, LE 4 Dec 1913

Monsieur le Président

M. Lambaex
venant le 10 X^o ne
peut pas descendre au dessous
de 10000 fr.

J'ai l'honneur de vous
informer qu'à ma demande j'ai
pris la liberté de vous faire adresser
par M^r le Juge C. De Becker de
Louvain un tableau représentant
"St Jérôme méditant" de Marinus Van
Rommerswael signé Marinus me fait
1541. Ce tableau a été exposé aux Peintres
Flamands à Bruges en 1902 sous le
n^o 296 et figure aussi dans le Catalogue
Critique de la dite Exposition de votre
Collègue M^r J. Hulin. Le prix en est
de 15000 francs et veuillez agréer, Monsieur
le Président, l'expression de mes
sentiments les plus distingués.

A. Lambaex

Monsieur le Président
de la Commission des Musées Royaux
de Peinture & de Sculpture
à Bruxelles.
